

Cahier des charges de la mission nationale
Soutien aux actions de prévention des infections associées aux soins et de l'antibiorésistance
(incluant le bon usage des antibiotiques) :
évaluation, formation, communication, documentation
MATIS

Les réseaux de surveillance des infections associées aux soins (IAS) et de la résistance bactérienne aux antibiotiques (RATB) ont permis de structurer les actions de prévention ces 30 dernières années, en utilisant leurs résultats pour décliner les actions de prévention et vérifier leur efficacité. Progressivement, des indicateurs de bonne pratique ont été associés puis autonomisés. Par ailleurs, les outils de formation et de communication ont évolué. Ces deux éléments, indicateurs de bonnes pratiques et nouveaux outils de communication nécessitent un soutien technique et méthodologique, confié à cette mission.

La mission Matis assure ces fonctions depuis 2018. De nombreux outils de formation, évaluation, documentation et communication ont été élaborés et sont disponibles sur le site du RePias (infectionprevention.fr)

En 2020, les Centres régionaux en antibiothérapie ont été créés. Une dimension bon usage des antibiotiques (BUA) a été ajoutée aux missions Primo et Spares dans l'appel à candidature 2023. Les actions de la mission Matis s'étendront à ces nouveaux volets. Les actions de la mission de soutien s'étendront à ces nouvelles missions nationales.

Missions

1. Missions prioritaires

Apporter un soutien et des **outils en collaboration avec les autres missions nationales** concernées pour l'évaluation, la promotion des bonnes pratiques pour la prévention des IAS et de la RATB (incluant le BUA).

- 1.1. Élaborer, valider, diffuser et actualiser en articulation avec les autres missions des outils d'évaluation des pratiques de prévention des IAS, dont la vaccination, et de la RATB, incluant particulièrement le BUA ;
- 1.2. Élaborer, valider, diffuser et actualiser des outils de formation des professionnels de santé (PS) dans le domaine de la prévention des IAS et de la RATB incluant le BUA sur la base des référentiels existants ;
- 1.3. Élaborer des outils de mesure d'impact ;
- 1.4. Participer à la production des outils de communication pour la promotion de la lutte contre l'antibiorésistance et des pratiques de prévention des IAS et de la RATB, vers les professionnels de santé (PS) et le grand public, en articulation avec les agences et autorités sanitaires ;
- 1.5. Maintenir un inventaire des principales réglementations françaises et des recommandations dans le domaine de la prévention des IAS et de la RATB incluant le BUA ;
- 1.6. Produire des outils de communication pour la promotion des résultats de surveillance.
- 1.7. Produire et diffuser de manière agrégée les indicateurs concernant les équivalents temps plein (ETP) des EOH, EMH, EMA et référents en antibiothérapie et les éléments clefs « *core components* » (produit le CNP-MIT et la SF2H) de la prévention et contrôle des infections (PCI) ainsi que du BUA dans les trois secteurs de soins, au niveau national et régional (point 27.1 de la Stratégie nationale) ;
- 1.8. Gérer et maintenir l'annuaire national des équipes des ES et ESMS spécialisées en PCI et BUA (EOH, EMH, EMA, référents en antibiothérapie), en lien avec les réseaux des CPias et des CRAtb.

2. Autres missions

- 2.1. Promouvoir et suivre l'intégration dans le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR) :
 - 2.1.1. Des équipes opérationnelles d'hygiène (EOH) ;
 - 2.1.2. Des équipes mobiles d'hygiène (EMH) ;
 - 2.1.3. Des équipes multidisciplinaires en antibiothérapie (EMA) ;
 - 2.1.4. Des référents en antibiothérapie.

Objectifs

Prévention/évaluation des IAS et de la RATB (incluant le BUA)

- Mettre à disposition des établissements et des PS des outils d'évaluation de PCI et BUA, directement utilisables par les EOH, EMH, EMA et référents en antibiothérapie ;
- Recenser, coordonner et mutualiser la production des outils régionaux, et diffuser des outils d'évaluation (audits ou autres) actuellement proposés par les différents CPias et CRAtb ;
- Préparer, en lien avec les autres missions, des méthodologies d'évaluation à l'échelle nationale répondant aux orientations de la « Stratégie nationale de Prévention des infections et de l'Antibiorésistance en santé humaine ». Les outils d'évaluation pourront être sous forme de kits à géométrie variable, permettant d'être utilisés dans tous les secteurs : établissements de santé (ES)/ établissements et services médico-sociaux (ESMS)/ ville ;
- Mettre en œuvre des audits et des analyses des données relevant de la mission "prescriptrice". En collaboration, la mission Matis apporte son expertise sur la communication ;
- Mettre à disposition des supports d'évaluation des coûts médico-économiques.

Formation pour la prévention

- Être en soutien des formations portées par les autres missions nationales ;
- Recenser, évaluer, coordonner, mutualiser en collaboration avec les autres missions nationales (pour mise sur le site du RePias) et diffuser les outils de formation actuellement proposés par les différents CPias et CRAtb ;
- Recenser et contribuer à la création des outils de formation :
 - À destination des PS, EOH, EMH et EMA, référents en antibiothérapie en ES, ESMS et de ville ;
 - En réponse aux demandes des autres missions ;
 - Utilisant les technologies de l'information et de la communication en santé, par exemple simulation en santé, "jeux sérieux", ... et les techniques psycho-comportementales et sciences de l'implémentation avec l'aide de spécialistes de sciences humaines et sociales (SHS).

Communication

- Recenser, évaluer, coordonner, mutualiser et diffuser les outils actuellement proposés par les différents CPias et CRAtb ;
- Créer des outils de communication des résultats de surveillance issus des missions nationales ;
- Créer des outils et des supports de communication pour la prévention des IAS et de la RATB (incluant le BUA) en s'articulant avec les agences et autorités sanitaires nationales ;
- Animer un forum de discussion entre professionnels de la prévention des IAS et de la RATB ;
- Maintenir et animer un site internet regroupant les missions nationales, optimiser sa navigation.

Documentation

- Assurer une veille réglementaire, et un suivi des recommandations pour mettre à disposition des PS une base documentaire d'accès facile : textes réglementaires, recommandations des sociétés savantes (françaises ou étrangères), des instances nationales françaises (HCSP, HAS...) ou étrangères (CDC, Nice, ...) ou des instances internationales (OMS, ECDC ...) ;
- Poursuivre les travaux sur le Répertoire opérationnel des ressources (ROR).

Périmètre

- EOH, EMH, EMA et référents en antibiothérapie en ES, ESMS et de ville ;
- Les professionnels de santé (PS) en établissements de santé (ES), établissements et services médico-sociaux (ESMS) et de ville
- Les usagers.

Interfaces

Au-delà des interfaces avec les autres missions, prévues dans le cahier des charges général, l'interface se fera avec :

- Toutes les structures intervenant dans le champ de la formation,
- Des équipes de sciences humaines et sociales (SHS) ;
- Les associations d'usagers.

- Les promoteurs des outils de formation et communication à destination des usagers, notamment Antibio'Malin.

→ Les actions de communication devront s'articuler avec Santé publique France et le ministère chargé de la santé pour en valider le contenu et le calendrier.

Indicateurs de suivi

- Indicateurs de suivi et d'impact de la « Stratégie nationale 2022-2025 de Prévention des infections et de l'Antibiorésistance en santé humaine » et la feuille de route interministérielle 2016 pour la maîtrise de l'antibiorésistance ;
- Autres indicateurs de suivi de la prévention des IAS et de la RATB (incluant le BUA).

Moyens matériels et techniques

- Outils de communication (site internet, vidéo interactive, supports media divers...) ;
- Diffusion régulière d'une newsletter ;
- Contribution au service sanitaire des étudiants en santé (SSES), promotion d'e-bug dans le cadre du SSES ;

Production de données

- Données d'évaluation des IAS et de la RATB (pour ce qui concerne les actions spécifiques de Matis).

Calendrier

- La mission nationale proposera un calendrier pluriannuel de mise en place de ses missions ;
- Publication du calendrier coordonné des actions des autres missions nationales.